

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 22 décembre 2023

Le 22 décembre 2023

à 18h00 en MAIRIE de GRESSE en VERCORS

Présents : Jean-Marc Bellot, Coralie Capel Stoltz, Eric Mena, Gilles Apeloig, Dominique Greslou, Jac Samson, Fatima Chomat, Didier Riche, Octavie Martin, Michel-Pierre Pecoul

Représenté : Bertrand Lecuyer par Eric Mena ; Coralie Capel Stoltz par Jean-Marc Bellot

Absents :

Secrétaire : Octavie Martin

Le quorum étant atteint, la séance s'ouvre à 18h00.

2023-102- Délibération modificative n°2 du budget général

Le Maire expose,

Le conseil municipal doit se prononcer pour procéder aux mouvements comptables suivants dans le cadre d'une Décision Modificative n° 2 du budget n°01510 du BUDGET GENERAL.

Le chapitre « Subventions d'équipement versées » ne dispose pas des crédits suffisants pour couvrir les dépenses de fin d'exercice 2023 car les attributions de compensation à la Communauté de commune n'avait pas été budgété.

Au compte 20415342, il convient d'augmenter les crédits de 14 000€ pour assurer le versement complet de la subvention communale pour les enneigeurs (40 000€).

Se faisant, une baisse de crédits du même montant est à réaliser.

Au chapitre, « Immobilisations incorporelles », compte « Frais d'études, recherche et développement et frais d'insertion », sont retirés 14 000€ compte-tenu du fait que Croisée d'Archi sera payé sur l'exercice 2024 contrairement à ce qui avait été prévu au budget prévisionnel.

Après délibération, le conseil municipal décide :

- **D'APPROUVER** les mouvements budgétaires suivants sur le budget général n°01510 :

Délibération modificative n°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-203 : Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	14 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	14 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-20415342 : Subv. éts IC - Bâtiments et installations	0,00 €	14 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0,00 €	14 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	14 000,00 €	14 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

VOTE : 11 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

Points divers

* réunion organisée le 11 janvier 2024 à la Maison du Grand Veymont (20h - 22h) afin que M. Brunner, puisse rencontrer le conseil municipal et les personnes de la commune intéressées et présenter le projet original de création d'un village alpin du 18ème siècle avec des techniques de l'époque. Ce projet est un projet d'archéologie expérimentale réunissant architectes, historiens, archéologues; un projet de formation de savoir-faire

* Dolomites : le commodat arrive à son terme, la place des Dolomites revient à la mairie
Il faut réparer la barrière des escaliers → bois acheté chez Philippe Martin, bois abîmés changés par les communaux, lasure faite par la copropriété
Alpha Géo a obtenu le marché pour refaire le marquage et borner

* Stationnement de la Tiny house du pisteur sur le parking de la station : gênant ?

→ il s'est installé sur ce parking plutôt que le parking B pour avoir accès à l'eau et aux sanitaires de la MGV – Il va lui être demandé de changer de côté pour se mettre sur le parking du personnel et Didier lui parle de la proposition du camping

→ Didier Riche s'est rapproché du camping pour avoir une proposition : proposition à 200 € par mois pour stationnement dans le camping, accès à l'électricité et aux sanitaires

→ réfléchir à l'accueil des saisonniers qui sont en van ou camion (récurrents car peu de logements loués à des saisonniers sur Gresse) : aménagement aire de camping car (quid du dossier en cours lors du changement de mandature?), aménagement parking B

